

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt, le lundi 27 janvier à 17h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 janvier, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : M. HITIER, M. JAMMET, M. PUJOL, Mme MÜLLER de SCHONGOR (absente pendant le vote de la présente délibération), Mme CHAUCHARD, Mme MIRALLES, M. POILPOT, maires adjoints,

Mme BRASSART, M. POUBELLE, Mme BARBAGELATA, M. BOUVY, M. TOLOS, Mme PINON, M. CHRETIEN, M. LEDRAN, M. GUEZET, M. CHAUVOIS, M. DAN, Mme BÖRNER, M. JOSQUIN, M. DUVAL, Mme FRUCHARD et M. QUIVRIN, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme NICOLLE, M. FRICOUT, Mme VAUSSARD ;

Pouvoirs de : Mme NICOLLE à M. HITIER, M. FRICOUT à M. BAIL ;

Secrétaire de séance : M. CHRETIEN.

FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – AVANCE SUR SUBVENTIONS POUR DIVERSES ASSOCIATIONS

DEL20200127_06	Présents : 23	Pouvoirs : 2	Votants : 25	Pour : 25	Contre :	Abstentions :
----------------	---------------	--------------	--------------	-----------	----------	---------------

Rapporteurs : M. Poilpot – VU en : C° finances du 23/01/2020

Comme chaque année et pour répondre à l'absence de fonds de roulement suffisants pour liquider essentiellement les traitements de leurs personnels dans les premiers mois de l'année, certaines associations doivent recourir à des avances financières de la commune.

Aussi, entendu l'exposé et après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité des présents d'accorder les avances suivantes, qui seront inscrites au Budget Primitif 2020 au compte 6574 :

➤ ANIM'JEUNES :	50.000€	➤ COSPORB :	7.500€
➤ OCEAN :	10.000€	➤ AJSO BASKET :	9.000€
➤ JUDO CLUB :	5.000€	➤ CRECHE LES P'TITS MOUSSES :	52.686€
➤ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	700€	➤ UNION MUSICALE :	2.000€
➤ COOPERATIVE SCOLAIRE CHARCOT	3.819€		
(au titre du dispositif Erasmus +)			

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,
LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le